



Porter plainte pour attouchements sexuels

Par **Nacara**, le **25/06/2012** à **20:50**

Bonjour,

Je viens ici car je ne sais pas par où commencer pour porter plainte... J'ai été victime d'attouchements sexuels par mon père avant mes huit ans, puis à mes 14 ans, il y a également eu d'autres "problèmes" plus récemment, que je ne me sens pas le cœur de détailler ici. J'ai 17 ans aujourd'hui et une femme (aucun diplôme psy, mais qui a pour métier d'aider les autres), a fait ressurgir ces souvenirs profondément refoulés. J'ai vu avant cette femme énormément de psy mais je n'ai parlé qu'à un seul des cauchemars ou je me faisais violer... J'ai malgré tout la chance d'avoir le soutien de ma mère à qui j'en ai parlé et qui me croit à 100%

J'aimerais porter plainte contre cet homme qui m'a fait énormément de mal et chez qui, aujourd'hui, je suis obligée de passer mes vacances.

Seulement, je ne sais pas comment procéder, mes parents sont passés en justice très récemment, mon père réclamant ma garde, j'ai été entendue par le juge aux affaires familiales mais n'ai pas osé parler de ce qu'il m'avait fait à ce moment là.

Je ne sais pas si je devrais commencer par prendre un avocat, puis porter plainte, ou porter plainte, puis prendre un avocat. Et au niveau de la plainte même, je fais comment, je vais au commissariat et je dis "bonjour, je viens porter plainte pour attouchements sexuels" ? Qu'est-ce qu'il va se passer ?

Vais-je être entendue par un spécialiste de ce genre de cas ? L'entretien sera-t-il filmé ? J'imagine qu'on me demandera des détails, mais je suis prête à en passer par là s'il le faut.

Surtout, serais-je obligée de répéter ce qu'il m'a fait devant mon père ?

Etant considérée comme "en danger" mon dossier devrait bientôt passer entre les mains du juge des enfants, est-ce que je devrais en parler à ce juge ou ne faut-il pas en tout premier

lieu porter plainte ?

Devrais-je passer par le psychologue à qui j'ai parlé de mes cauchemars afin d'avoir son soutien (des attouchements sexuels étant difficiles à prouver) ? Il m'est impossible de mêler à cette affaire la femme qui m'a aidée.

Je suis désolée pour toutes ces questions un peu fouillis, mais je suis complètement perdue, même si je suis décidée à ne pas laisser les choses telles qu'elles sont, je ne sais pas par où commencer, et je suis morte de peur à l'idée de devoir raconter des détails aussi intimes en face d'une personne...